



Strasbourg, le 21 janvier 2003 <cdl\doc\2003\cdl-ju\01-f> Diffusion restreinte CDL-JU (2003) 1 Or. Fr.

<u>COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT</u> (COMMISSION DE VENISE)

GUIDE D'UTILISATION SIMPLIFIÉ

DE CODICES V4.3 2001/3 (CD-ROM)

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy. Ce document ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.





CODICES V4.3 2001/3

1. CONFIGURATION MINIMALE REQUISE :

. Configuration minimale : Pentium et 16 Mo de mémoire vive (RAM)

- . Ecran VGA
- . Windows 95/98, 2000 ou NT

. 35 Mo d'espace libre sur le disque dur (si l'infobase reste sur le CD-ROM et si, seul le logiciel de consultation de l'infobase, « Folio Views », est installé sur le disque dur)

. 271 Mo si vous installez l'ensemble de l'infobase

2. INSTALLER CODICES :

. Quitter toutes les autres applications en cours

. Introduire le CD-ROM dans le lecteur et l'installation de CODICES va démarrer automatiquement. Sinon , cliquez sur le bouton « Démarrer » de Windows et sélectionnez « Exécuter » et ensuite tapez : « d:\AUTORUN »

(si d : est la lettre correspondant au lecteur de CD-ROM) puis validez avec la sur la touche « Entrée » de votre clavier.

Bienvenue!

. Temps d'installation : 5 minutes

Welcome !

Pour l'installation de la version française de CODICES, cliquez sur

Installer CODICES français voir image ci-dessous.



Install CODICES English	Installer CODICES français
Browse our web-site	Consultez notre site web
E-mail us	Envoyez nous un mél
Exit	Quitter

Puis sur l'écran de bienvenue cliquez sur le bouton :

			I	1	l		ļ		2	ł	1		Ç			ŝ	2						
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•	į

Voir image ci dessous :

Bienvenue	
	Bienvenue sur le programme d'installation de CODICES-F de la Commission de Venise. Ce programme va lancer l'installation du logiciel sur votre ordinateur. L'installation ne peut mettre à jour les documents ouverts. C'est pourquoi il est vivement recommandé de quitter tous les programme Windows avant de lancer l'installation. Cliquez «Annulation» pour quitter l'installation et ensuite fermez tous les programme sque vous avez en cours. ATTENTION: Ce programme est protégé par la législation sur les droits d'auteur et par les traités internationaux. Toute reproduction ou distribution non autorisée de ce programme peut entraîner des sanctions civiles et pénales.Cliquez «Suivant» pour poursuivre l'installation.
	Next> Cancel

Sur l'écran Contrat de licence cliquez sur

Contrat de licence	
	ono-utilisateur: L'acquisition du logiciel confère un roit non exclusif à 1 (une) « utilisation » simultanée u logiciel (« utilisation(s) autorisée(s) »), dans les sules conditions prévues au présent contrat. Pour es ordinateurs personnels ou stations de travail non onnectées à un réseau, on entend par « utilisation » u logiciel son installation sur l'ordinateur ou la station e travail par chargement dans la mémoire tampon ». RAM) ou dans une unité de stockage permanent ex. disque dur, CD-ROM ou autre dispositif ayant une porction similaire) dudit appareil. our les ordinateurs ou stations de travail connectés un réseau, l'« utilisation » s'entend comme un ccès concomitant aux fonctions, quelles qu'elles pient, du logiciel. Le nombre d'utilisations multanées du logiciel ne pourra excéder le nombre 'utilisations autorisées.
	< Back Accept Decline

Le programme d'installation demande à l'utilisateur de préciser le type d'installation. Cliquez sur l'option appropriée et ensuite sur le bouton

Type d'installation	
Type d Installation	 Type d'installation: Installation sur disque dur Installation de l'infobase sur votre dsique dur. Recommandé pour meilleure performance Installation CD-ROM Infobases demeurent sur CD-ROM. Recommendé si peu d'éspace disque dur disponible
	< Back Next > Cancel

Puis on vous demandera de préciser le répertoire d'installation. Il est recommandé d'accepter le répertoire proposé, si vous avez assez de mémoire sur le disque correspondant. Sinon cliquez sur la boîte «Browse», vérifiez l'espace disponible sur l'unité sélectionnée.

Cliquez sur le bouton

A l'écran «Shortcut folder» (qui vous permettra d'identifier la base de données CODICES parmi les programmes de votre ordinateur) on vous demandera de préciser le nom du dossier. Il est recommandé d'accepter le nom de dossier CODICES qui vous est proposé.

Puis cliquez sur le bouton

Enfin ,à l'écran « Prêt à installer », comme ci-dessous , confirmez l'installation en cliquant sur

Prêt à installer	
	L'installation du logiciel peut maintenant commencer. Si vous souhaitez faire des modifications avant de continuer, cliquez « Retour ». Pour abandonner l'installation, cliquez « Annulation ». Pour l'installation des fichiers, cliquez « Terminer ».
	< Back Install Cancel

Lorsque l'installation des fichiers est achevée, un message d'information « Registry Editor » apparaît sur l'écran « Terminé », voir image ci dessous, confirmez en cliquant sur OK

Terminé L'installation est achevée et votre programme est dorénavant installé !Merci d'avoir choisi CODICES-F de la Commission de Venise!Assurez vous de bien avoir procédé dès aujourd'hui à l'enregistrement de votre logiciel.Cliquez «Terminer» pour clore l'installation. Afin d'achever l'installation, votre système doit être maintenant				
🗙 🗡 🗙 Begistru Editor	relancé. Si vous ne voulez pas le faire maintenant, cliquez			
Information in F:\reg\codicesf.reg has been successfully entered into the registry.				
	< Back Finish Cancel			
Pour clore l'installation cliquez sur				

La procédure a été effectuée avec succès, vous pouvez cliquer sur



3. BREVE INTRODUCTION AU CD-ROM CODICES :

Le CD-ROM contient, en plus de la base de données (correspondant à plus de 50000 pages texte) un programme de consultation « Folio Views ». Folio Views va vous permettre d'effectuer des recherches dans cette base de données.

Le logiciel Folio Views contient les informations à la suite les unes des autres, comme s'il s'agissait d'un grand rouleau des 50000 pages qui constituent aujourd'hui les données de CODICES.

Attention : si vous utilisez la barre d'ascenseur à droite de votre écran pour vous déplacer ou faire des recherches, vous risquez de vous perdre très facilement dans la base de données. Les textes se suivent en effet les uns derrière les autres dans un ordre qui ne peut pas correspondre à votre recherche. Par conséquent, n'utilisez la barre ascenseur que pour naviguer au sein d'un texte bien défini.

LA PAGE DE BIENVENUE DE CODICES

L'écran tels que ci-dessous est divisé en deux (cliquez sur Parcourir), la partie gauche présente le sommaire, que l'on peut développer en cliquant sur les 🗘.

CODICES V4.1 2001/1 CODICES	1	CODICES V4.1 2001/1	
🗣 🗌 Albanie		CODICES V4.1 2001/1	
 → Arragentine → Arménie → Arménie → Autriche → Autriche → Azerbaïdjan → Bélarus → Belgique → Besnie-Herzégnwine 		Welcome to CODICES, the infobase on Constitutional Case-Law of the <u>Venice</u> <u>Commission</u> !	Bienvenue à CODICE l'infobase de jurisprude constitutionnelle de <u>Commission de Venis</u>
🕂 🗌 Bulgarie		Introduction	Introduction
🕂 🔲 Canada 🕂		Précis	Décisions abrégées
 		<u>Systematic Thesaurus</u> <u>Alphabetical index</u> <u>Full texts</u> <u>Court descriptions</u>	<u>Thésaurus systématique</u> <u>Index alphabétique</u> <u>Textes intégraux</u> <u>Descriptions des cours</u>
 Innance France Géorgie 		<u>Constitutions</u> Laws on the courts	<u>Constitutions</u> Lois sur les cours

<u>Décisions abrégées</u> : L'ensemble des résumés des décisions qui ont été publiés dans le Bulletin de jurisprudence constitutionnelle. Les décisions abrégées sont classées par pays et dans un ordre chronologique descendant.

Elles sont toutes présentées de manière identique.

Une identification : ESP-2000-3-036

Des informations concernant la décision : a) le nom du pays, b) la cour, c)la Chambre, d)la date, e)le numéro, f) le titre, g) les publications officielles où l'on peut trouver la décision, h) les publications non officielles.

a) Espagne / b) Tribunal constitutionnel / c) Deuxième chambre / d) 18.12.2000 / e) 311/2000 / f) Mee Encarnación Palomo Cayón / g) *Boletín oficial del Estado* (Journal officiel), 14, 16.01.2001, 119-128 / h) CODICES (espagnol).

La décision est toujours indexée selon le Thesaurus systématique ; elle comprend un index alphabétique, un sommaire des points juridiques et un résumé des faits. Eventuellement des renseignements complémentaires, des renvois jurisprudentiels.

<u>Thésaurus systématique</u> : Etablit par la Commission de Venise, 5 chapitres (Justice constitutionnelle- Sources du droit constitutionnel- Principes généraux- Institutions – Droits fondamentaux) subdivisés en sous chapitres, à chaque mot-clé du thésaurus correspond un numéro.

Les lignes vertes permettent de développer les chapitres, par exemple :

1.1.1.1 1.1.1.1	SOURCES Sources	
1.1.1.1.1	Constitution	
1.1.1.1.2	Loi organique	
1.1.1.1.3	Loi	
1.1.1.1.4	Règlement émanant du pouvoir	exécutif
1.1.1.1.5	Acte émanant de la juridiction	Note

En cliquant sur les lignes bleues en face de chaque mot du Thésaurus, vous activez une recherche correspondant à ce mot, soit dans les <u>Décisions</u> soit dans les <u>Constitutions</u>.

<u>Index alphabétique</u> Index des décisions abrégées de Codices, il permet d'accéder rapidement à toutes les décisions indexées selon un même mot ; chaque mot de l'index constituant une requête. Par exemple en cliquant sur <u>Bioéthique</u>, Codices vous sélectionnera les décisions qui auront été indexées avec ce mot.

Si le mot est déjà répertorié dans le thésaurus, l'index renvoie automatiquement au mot clef du thésaurus correspondant, par ex : Discrimination, âge *voir surtout* <u>5.2.2.7</u>

<u>Textes intégraux</u> CODICES contient le texte intégral d'un grand nombre de décisions abrégées. Le texte intégral correspondant à une décision abrégée publié aura le même numéro d'identification, et lorsqu'il est accessible il est mentionné au point h) de l'identification ; comme par exemple : BEL-1999-2-006

a) Belgique / b) Cour d'arbitrage / c) / d) 30/06/1999 / e) 80/99 / f) / g) Moniteur belge (Journal officiel), 24/11/1999 / h) CODICES (Français, Néerlandais).

CODICES contient des textes intégraux pour lesquels il n'existe pas de décision abrégée correspondante. Ces textes portent des numéros d'identification contenant un « X »(exemple : SLO-1995-X-002).

Caractères cyrilliques : afin de visualiser correctement les caractères cyrilliques des textes intégraux de la langue russe, la police « ER Bukinist 1251 » doit avoir été installée préalablement sur votre ordinateur. Pour des raisons de droits d'auteur, cette police ne peut être fournie par la Commission de Venise.

<u>Descriptions des cours</u> Toutes les Cours collaborant avec la Commission de Venise ont fourni une présentation de leur Cour selon les rubriques suivantes : Introduction – Fondements textuels – Composition et organisation – Compétences – Nature et effets des décisions – Conclusion – Bibliographie.

<u>Constitutions</u> CODICES contient les textes complets ou des extraits des constitutions des pays collaborant avec la Commission de Venise. Les textes sont en en anglais et/ou en français. On y trouve également la Convention européenne des droits de l'homme et tous ses protocoles, le Pacte international des droits civils et politiques, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Lois sur les cours CODICES contient les lois ou extraits des lois sur les Cours constitutionnelles. Les textes sont disponibles en anglais et en français.

Pour revenir à la page de Bienvenue : Alt Gr + Flèche oblique (Home)

LA BARRE D'OUTILS

🖏 Folio Views - (CODICES V4.1 2001/1 (prod. 12/2001) 105 V12 (Lecture seulement)]					
🛄 Eichier Edition Alfichage Insérer Becherche Disposition Qutils Iableau Fenêtre ?					
🔵 Tous 🏙 Recherche 🕮 Parcourir 🎦 Document 🔮 Sommaire 🔚 Liste des résultats 🐙 Objet 🕽					
🕒 Tous 🏙 Recherche 🕼 Parcourir 🖺 Document 🖄 Sommaire 🔚 Liste des résultats 🖓 Objet 🕇					

 $rac{1}{2}$ = l'écran est divisé en quatre parties : à gauche le sommaire, en haut à droite le titre du document où vous vous situez, au centre le document en partie pleine page, en bas la liste des résultats de votre recherche.

Recherche = L'écran est divisé en deux parties : une partie document en pleine page et la liste des résultats de votre recherche.

Parcourir = L'écran est divisé en deux parties : à droite l'écran document, à gauche le sommaire.

 \square Document $\frac{1}{2}$ = Pour visualiser le document en pleine page.

Sommaire \downarrow = Affiche la table des matières de la base de données. Pour la développer cliquer sur les \div .

Le tableau Sommaire est également très utile pour repérer le nombre d'occurrences répondant à une recherche, le nombre est affiché à côté des titres concernés.

93 → □ Précis / Décisions abrégées
◆ □ English
93 → □ Français
2 ◆ □ Afrique du Sud
1 ◆ □ Albanie
3 ◆ □ Allemagne

1 🕂 🗌 Argentine

Le **Sommaire** permet également de sélectionner un document ou de délimiter une recherche aux documents sélectionnés, en cochant les cases :

Pour décocher il suffit de cliquer sur le 💌.

🗕 🗹 Court descriptions / Descriptions des cours

Liste des résultats = Enumère chaque résultat d'une recherche. Permet de localiser dans la base de données les résultats de la recherche et de visualiser son contexte réduit à environ 5 mots (le nombre de mots peut être augmenté (voir ci-après) ; exemple :

Précis / Décisions abrégées \ Français \ Afrique du Sud \ RSA-2000-3-018affaire à des accusés non assistés par un avocat et sont aux prises avec des avocats et... Précis / Décisions abrégées \ Français \ Afrique du Sud \ RSA-1999-1-003droit de vote, ne pourraient le faire. L'avocat du requérant a concédé qu'il n'aurait... Précis / Décisions abrégées \ Français \ Albanie \ ALB-2000-3-005<mark>Avocat</mark> du Peuple, compétences / Administration publique, actions, légitimité / Administration publique, inaction, légitimité....Sommaire:...

LES BOUTONS DE RECHERCHES



= Ce masque facilite les recherches dans les décisions abrégées de CODICES

= Ce masque facilite les recherches soit dans les textes intégraux, soit dans le thésaurus, soit dans l'index alphabétique de CODICES

= Ce masque facilite les recherches dans les descriptions de cours, dans les constitutions ou dans les lois sur les cours constitutionnelles.

E ce masque de requête permet des recherches dans tous les Livres de CODICES. Les masques 1, 2, 3 devraient être suffisants néanmoins.

EXEMPTE = Ce bouton annule la requête précédente et efface tous les résultats d'une recherche antérieure. Il est conseillé de prendre pour habitude de cliquer sur ce bouton avant de commencer toute recherche.

Afficher tous les enregistrements. Toute la base de données est divisée en enregistrements. Un enregistrement sert de point de repérage dans la base. Généralement un enregistrement correspond à un paragraphe. La version 2001/3 compte 1 143 893 enregistrements. Voir en bas de l'écran. Enregistrement: 1/1143 893

EXE = Afficher les enregistrements avec résultats. Ce bouton permet de visualiser la partie enregistrée qui répond à la requête. Par exemple, le paragraphe contenant le mot recherché. Pour imprimer les résultats d'une requête, ce bouton sert à réduire le champ de l'impression aux résultats, ce qui est impératif.

= Afficher les partitions avec résultats. Une partition est un ensemble d'enregistrements qui marque une partie de la base. Permet de visualiser par exemple, un article d'une constitution dans lequel on trouve le mot recherché. Pour imprimer les résultats d'une requête, ce bouton sert à réduire le champ de l'impression aux résultats, ce qui est impératif.

= Pour aller au résultat de requête suivant/ précédent.

Pour aller à la partition (partie de la base) suivante/ précédente qui répond à la requête.

CHERCHER – TROUVER AVEC LES MASQUES de requête :

Le masque de requête N° 1 🗾

Spécifique aux recherches dans les décisions abrégées de CODICES, il va vous permettre de trouver l'information dans la ou les décisions qui vous intéressent.

Prenez soin d'effacer toute requête précédente avant toute nouvelle recherche :

La case mot vous permet de remplir les champs de recherche suivants

Identification:	Pays:	Groupe:	.etc
	,	,	,,

Cliquez sur la case que vous voulez remplir la Boite mot va proposer les mots possibles, pour double choisir le mot. cliquez sur le Enregistrements avec résultats - 190 Mot

	_	
	afrique du sud albanie argentine arménie autriche azerbaïdjan bélarus belgique bosnie et herzegovine	[F_Pays:allemagne] - 190
mot :	Identification:	s: allemagne

ger-1999-1-003 Identification:

= permet d'accéder à une décision dont vous connaissez le N° d'identification tel que donné dans le Bulletin.

Pays: allemagne = permet d'accéder ou de faire une recherche sur toutes les décisions abrégées concernant un pays mais également une organisation internationale (par exemple : union européenne

Groupe: VENICE

= permet de centrer la recherche sur un groupe de pays : l'ACCPUF regroupe les Cours constitutionnelles des pays qui ont en commun l'usage du français et qui sont membres de l'ACCPUF; AFR sélectionne le continent africain; AME la jurisprudence du continent américain ; Asi celle du continent asiatique, EUR la jurisprudence des pays du continent européen, SADC regroupe les pays membres de la Communauté pour le dévelopement de l'Afrique australe (SADC); VENICE regroupe les cours constitutionnelles qui collaborent au Bulletin de jurisprudence constitutionnelle.

Numéro: '01/99'

= retrouver une décision par son numéro. Le numéro d'une décision est sous le point e) de l'identification.

abdulaziz Titre:

: retrouver une décision par son titre. Titre tel que répertorié au point f de l'identification d'une décision.

23-07-1968 Date: : Cette boite doit être remplie selon le format : jj-mm-aaaa.

Date>	03-06-1998	Date<	03-06-1999	= ces deux boites permettent de chercher
des déci	isions entre 2 date	s. Ces b	oites doivent é	ètre remplies selon le format ii-mm-aaaa.

5.4.17 Thés, n°: = Trouver les décisions indexées selon un mot-clé du thesaurus. Par exemple le droit à la santé est le point 5.4.17 du Thésaurus, on peut aussi y accéder par la case suivante si on ne connaît pas le numéro correspondant au mot-clé. droit à la santé Thésaurus texte:

Index alphabétique: témoin	=	Rechercher	les	décisions	indexées	selon	un
certain mot.							

Mot: passeport : Cette boite vous permet de chercher un mot dans toutes les décisions abrégées contenues dans CODICES.

Attention ! Series sélectionnées = si cette boite est cochée la recherche s'effectuera uniquement sur ce qui a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le .

Pour sélectionner des décisions spécifiques et faire une recherche uniquement sur celles-ci, vous pouvez <u>également</u> réduire le champs de la recherche le biais du sommaire en cochant les

Allemagne
 GER-2001-1-003
 GER-2001-1-002
 GER-2001-1-001
 GER-2000-3-036

cases .

Et ensuite ouvrir le masque de recherche et effectuer la recherche dans les parties sélectionnées de la base de données.

Le masque de requête N° 2 💻

permet des recherches dans les textes intégraux (textes intégraux de décisions de cours constitutionnelles ou juridictions à compétence équivalente); des recherches dans le Thésaurus, ou dans l'index.

Prenez soin d'effacer toute requête précédente avant toute nouvelle recherche :

1. Chercher dans les Textes intégraux :

Pour les textes intégraux, vous pouvez faire des recherches par l'identification, le numéro de la décision, par pays (double clic dans la case pays pour faire apparaître les différents pays dans la case mot, et il faudra ensuite spécifier la langue), ou par groupe. Par exemple, ci-après recherche des textes intégraux contenant le mot « richterin » en Allemagne.

Livre: Textes in	ntégraux		
Identification:		Numéro:	
Pays (spécifier avant langue):	germany allemagne	Langue:	german allemand
Mot	richterin		

Ci-après, recherche dans les textes intégraux de décisions du continent européen contenant le mot « richterin ».

Pays (spécifier avant langue):		Langue:	Groupe:	EUR
Mot:	richterin			Partition

Partition

= cette case cochée va influencer le mode de la recherche dans les livres et permet d'accéder à la partie de la base qui contient ce mot et non pas seulement au mot lui-même . Par exemple, l'article en entier qui contient ce mot et non pas seulement la phrase.

Attention ! Service sélectionnées = si cette boite est cochée la recherche s'effectuera uniquement sur ce qui a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le .

2. Chercher dans et par le Thésaurus :

– Livre: Thésau	arus systématique
Mot	religion

Entrez votre demande, si ce mot-clé existe dans le thésaurus , vous accéderez directement à ce mot clé dans le thesaurus

Décisions Constitutions 5.2.2.6 Religion

et vous permettra de lancer une recherche soit dans les Constitutions, soit dans les Décisions.

3. Chercher dans et par l'index alphabétique :

ELivre: Index	alphabétique	1
Mot:	stupéfiant	

Entrez votre demande, si ce mot existe dans l'Index, vous accéderez directement à l'index et en cliquant sur le mot vous accédez aux décisions abrégées qui ont été indexées avec ce mot.

Drogue *voit* <u>Stupéfiant</u> Drogue, trafic *voit* <u>Stupéfiant</u>, trafic

Attention ! Branches sélectionnées = si cette boite est cochée la recherche s'effectuera uniquement sur ce qui a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le .

Le masque de requête 3 🜁

1. Pour une recherche dans les descriptions des Cours constitutionnelles ou juridictions à compétence équivalente.

Prenez soin d'effacer toute requête précédente avant toute nouvelle recherche :

 Livre: Descriptions 		
Mot	saisine	

2. Pour une recherche dans les constitutions :

- Livre: Constitutions -		
Mot:	député	Partition

Partition = cette case cochée permet d'accéder à la partie de la base qui contient ce mot et non pas seulement au mot lui-même . Par exemple le paragraphe qui contient ce mot et non pas seulement la phrase.

☑ Branches sélectionnées Attention ! = si cette boite est cochée la recherche s'effectuera uniquement sur ce qui a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le 🗹 .

3. Pour une recherche dans les Lois sur les cours constitutionnelles ou juridictions à compétence équivalente :

– Livre: Lois–––––		
LIVIC. LOIS	greffe	Partition
MOC	Igrene	I. augori

Partition = cette case cochée permet d'accéder à la partie de la base qui contient ce mot et non pas seulement au mot lui-même. Par exemple le paragraphe qui contient ce mot et non pas seulement la phrase.

Attention ! = si cette boite est cochée la recherche s'effectuera uniquement sur ce qui a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le 🔽.

4. Pour limiter une recherche à un seul pays dans les Lois, les Descriptions ou les **Constitutions:**

Double cliquez dans la case langue pour choisir la langue de votre recherche, puis le pays. La recherche sera limitée au pays que vous aurez indiqué.

Langue: français	Pays (spécifier d'abord autriche a langue à gauche):
------------------	--

Branches sélectionnées

Attention ! \square a été sélectionné auparavant dans la base de données. Pour décocher, cliquez sur le \square .

Le masque de requête avancée 🏙

Erenez soin d'effacer toute requête précédente avant toute nouvelle recherche

C'est le masque de requête de Folio Views, il n'est donc pas spécialement adapté à CODICES et demande des techniques de recherche davantage sophistiquées. L'aide en ligne permettra d'utiliser correctement la syntaxe à employer pour les recherches.

RECHERCHE FACILE : LES LIENS REQUETE BLEUS

Prenez soin d'effacer toute requête précédente avant toute nouvelle recherche :

Différents types de liens intégrés ont été mis en place, ils lancent automatiquement une recherche dans les décisions abrégées, ou par le biais du thésaurus dans les constitutions également.

Vous pouvez lancer une recherche, par le biais du Thésaurus,(du Livre Thésaurus, ou d'une décision abrégée), par le biais de l'index alphabétique (du Livre Index alphabétique, ou d'une décision abrégée).

1. Par le biais du Thésaurus dans le Livre ^{Thésaurus systématique}, à partir de la page de Bienvenue, chaque mot clé du thésaurus systématique est un lien requête. Exemple :

Décisions Constitutions 4.4 Chef de l'État

Vous pouvez lancer une requête soit dans les décisions abrégées, soit dans les constitutions.

2. Par le biais du Thésaurus dans une décision abrégée

Cliquez sur le mot clé désiré et la requête sélectionnera toutes les décisions abrégées indexées avec ce mot. Exemple :

RSA-2000-3-017

a) Afrique du Sud / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 28.11.2000 / e) CCT 27/2000 / f) South .
 Personal Injury Lawyers c. Heath and Others / g) / h) CODICES (<u>Anglais</u>).

Mots-clés du Thésaurus systématique:

<u>1.6.5.4</u>	Justice constitutionnelle - Effets des décisions - Effets dans le temps - Report de l'ef
2.1.2	Sources du droit constitutionnel - Catégories - Règles non écrites.
3.4	Principes généraux - Séparation des pouvoirs.
3.12	Principes généraux - Légalité.
4.4.1.3	Institutions - Chef de l'État - Pouvoirs - Fonctions relatives au pouvoir judiciaire.

3. Par le biais de l'Index alphabétique , dans le Livre Index alphabétique , à partir de la page de Bienvenue, <u>Accès à l'enseignement supérieur</u>,

4. Par le biais des Mots-clés de l'index alphabétique d'une décision abrégée

Mots-clés de l'index alphabétique:

Éligibilité, preuve / Candidature électorale / Autonomie locale, élection /

COMMENT LIRE LE RESULTAT D'UNE REQUÊTE

Exemple : Vous avez ouvert le CODICES Masque de requête 2, vous avez Livre: Thésaurus systématique Mot: droit à la vie et vous avez validé avec OK. Vous avez été positionné dans le Thésaurus , face au mot clé qui correspond à votre demande. Décisions Constitutions 5.3.2 Droit à la vie

Pour lancer une requête sur toutes les décisions abrégées indexées selon ce mot clé, cliquez sur **Décisions**.

Vous obtenez le premier résultat de votre requête, l'image ci dessous :

(Ecran divisé en deux selon l'option Parcourir)



Vous serez positionné à la première décision abrégée, par ordre alphabétique et chronologique qui répond à votre requête ; le titre de la décision apparaît en haut de l'écran : Précis / Décisions abrégées

Français Afrique du Sud RSA-2001-2-007 En bas de l'écran, la case Enregistrement indique le positionnement de cette première décision dans la base de données, à savoir le 3 503° enregistrements sur les 1 143 893 que contient la base : Enregistrement: 3 503 / 1 143 893 [Résultat : 1 / 55] Requête : [Champ F_Thésaurus: 5.3.2]

Résultat : 1 / 55, indique le nombre total de résultats, 55 en l'occurrence.

Bon réflexe :Cliquer sur afin de ne retenir que les parties de la base qui répondent à votre requête.

Il y a alors concordance entre la case Enregistrement et la case Résultat du bas de l'écran. Enregistrement: 1/55 Résultat : 1/55

Pour prendre connaissance des autres résultats, cliquer sur les flèches

Le Sommaire permet également de repérer dans la base les résultats d'une requête.



Pour accéder aux résultats cliquez sur 👎.

La touche Liste des résultats permet d'obtenir un condensé d'informations répondant à la requête :les titres et les mots autour du résultat sont affichés.

Précis / Décisions abrégées \ Français \ Afrique du Sud \ RSA-2001-2-007 ...ou titulaires des droits - Étrangers. 5.3.2 Droits fondamentaux - Droits civils Précis / Décisions abrégées \ Français \ Afrique du Sud \ RSA-1995-3-002 ...Problématique générale - Limites et restrictions. 5.3.2 Droits fondamentaux Précis / Décisions abrégées \ Français \ Albanie \ ALB-1999-3-008 ...politiques - Droit à la dignité. 5.3.2 Droits fondamentaux - Droits civils et...

Pour augmenter le nombre de mots autour du résultat, Aller dans Outils

🛄 <u>F</u> ichier	Affi <u>c</u> hage	<u>R</u> echerche	<u>O</u> utils	Fe <u>n</u> être	2			
			_					
	<u>O</u> utils	Fe <u>n</u> être j	2,					
	<u>}</u> er	sonnaliser						
Puis Opti	ons Opt	įons	_ ,0	uvrez l	Liste de	es résultats	 Liste des résulta	its j

OK.

puis augmenter le contexte des résultats selon vos souhaits :



IMPRIMER

1. Imprimer les résultats d'une requête :

Il faut tout d'abord impérativement réduire l'impression aux résultats de la requête en cliquant soit sur le bouton (Afficher les enregistrements avec résultat) soit sur le bouton (Afficher les partitions avec résultats).

= Partitions avec résultats permet d'élargir l'impression à une partie plus grande qu'un simple enregistrement qui comprend le mot recherché, comme un article de constitution en entier par exemple.

Afin de vérifier que le champ d'impression a bien été réduit, le nombre affiché en bas de l'écran d'enregistrements doit correspondre au nombre de résultats : Par ex : Enregistrement: 1 / 55 ||Résultat : 1 / 55 ||

Ensuite cliquez sur le bouton Dur imprimer.

Sélectionnez « Tout » dans la boite de dialogue

Imprimer le document Imprimer le sommaire Imprimer la liste c	
C Tout	
C Enregistrements : De : 1 😴 🔺 🕂	
C Sélection	
C Enregistrements marqués	
C Section	puis validez avec OK

Sélectionner e lancera pas l'impression de toute la base de données à condition que vous ayez réduit auparavant le champs d'impression aux résultats avec e ou la condition.

2. Imprimer une constitution, une loi, un texte spécifique :

Après avoir sélectionné le texte désiré, en cochant par le biais du Sommaire par exemple → Belgique



Pour imprimer le titre du texte tel qu'il apparaît sur l'écran, il faut modifier les paramètres par défaut.

Modifier les paramètres par défaut de l'impression :

- 🗹 LA CONSTITUTION BELGE

Aller dans Outils, 🛄 E	chier	Affi <u>c</u> hage	<u>R</u> echerche	<u>O</u> utils	Fe <u>n</u> être	2	
<u>O</u> utils Fe <u>n</u> Personna Options	être 🧕 liser	,Ouv	rez	mprimer	, co	ochez T	Fitres en ligne,
- Afficher	, puis	validez	avec	ОК].		

3. Pour imprimer le sommaire :

Le sommaire indique la localisation des réponses obtenues à une recherche.



4. Pour imprimer la liste des résultats :

Après avoir obtenu la liste des résultats en cliquant sur l'option « liste des résultats », Liste des résultats , Allez dans , puis cliquez sur Imprimer la

liste des résultats, Imprimer la liste des résultats ,						
cliquez sur Tout	• Tout	, validez avec	OK			